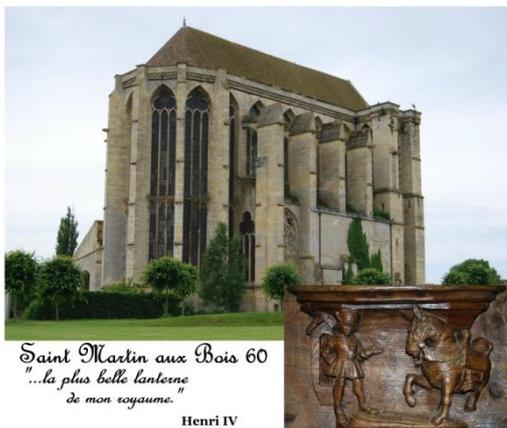


FLASH INFO

4^{ème} trimestre 2021



Mairie de Saint-Martin-aux-Bois:

Tél : 03 44 51 03 55

Site Internet : <https://saintmartinauxbois.fr>

Courriel : saint-martin60@wanadoo.fr

Informations pratiques

EN CAS D'URGENCE

- **POMPIERS DE MAIGNELAY** le 03.44.51.54.30 ou 18, **S.A.M.U.** le 15
- **GENDARMERIE DE MAIGNELAY** le 03.44.51.54.30 ou 18, **S.A.M.U.** le 15
- **GENDARMERIE DE MAIGNELAY** le 03.44.51.55.17 ou 17
- **CENTRE ANTI-POISON 24h/24h** le 0800 59 59 59 (n° vert gratuit)
- **MÉDECINS** : Pour connaître le médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez téléphoner à votre médecin traitant, un répondeur vous donnera toutes les indications.
- **PHARMACIENS** : Pour connaître la pharmacie de garde les dimanches et jours fériés : tel : 3237 (0.34€/mn depuis un fixe).

Réouverture du secrétariat de mairie



Après une période de fermeture de trois mois, nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture au public du secrétariat de la mairie. Les horaires sont modifiés. Désormais, les heures d'ouverture au public seront les suivantes :

- Le mardi de 14 h 00 à 18 h 00
- Le mercredi de 10 h 00 à 13 h 00
- Le jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Sandrine sera heureuse de vous accueillir pour vous aider dans toutes vos démarches.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

La bibliothèque vous accueille le mardi et le vendredi de 17h à 18h30



Ouvert tous les midis
Et le soir :
vendredi, samedi
Tél : 03 44 50 61 24
et 06.98.51.09.16

Relevé des compteurs d'eau

L'entreprise SUEZ effectuera le relevé des compteurs d'eau le lundi 22 novembre 21

La trésorerie de Saint-Just ne reçoit plus le public



L'accueil du public sera assuré à compter du mardi 21 septembre dans les locaux de l'Espace France Services. 60 rue de Paris 60130 Saint-Just-en-Chaussée
Tél : 03 44 10 82 35 La permanence Finances Publiques se tiendra le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Cet accueil prendra en charge toutes vos interrogations concernant vos impôts, amendes ou créances locales (cantine, eau, loyers communaux ...).

Le service gestionnaire des créances locales (cantine, eau, loyers communaux ...) reste :

LA TRÉSORERIE DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE :

19 bis rue de Montdidier 60131 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

Tél : 03 44 78 51 28 Mél : t060055@dgfip.finances.gouv.fr

Le service gestionnaire unique des impôts des particuliers (impôts sur le revenu, taxe foncière ..)

reste : **LE SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP) DE CLERMONT**

11 rue des Sables CLERMONT Tél : 03 44 50 86 86 ou 0809 401 401 (appel non surtaxé)

Espace particulier personnalisé sur impots.gouv.fr

Accueil sans rendez-vous le matin de 8h45 à 12h15 : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Accueil sur rendez-vous uniquement l'après-midi de 13h30-16h00 : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Fermé le mercredi.

Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser dès leur 16^{ème} anniversaire. Se présenter au secrétariat de la mairie avec le Livret de Famille.

Le point sur les travaux

ABBAYE :

Les travaux sur les 7 baies de vitraux de l'abbatiale se terminent et les échafaudages devraient être démontés dans les prochains jours.

Après un gros nettoyage, l'abbatiale devrait rouvrir ses portes au public, au plus tard en janvier 2022.

N'hésitez pas à venir découvrir l'excellent travail effectué par les entreprises, Léon Noël pour toute la partie taillage de pierre et maçonnerie, et Atelier Art Vitrail pour la restauration des vitraux et de la serrurerie.

TROTTOIRS :

Rue de l'abbaye. :

Les trottoirs sont terminés hormis l'entrée d'accès au parking qui sera réalisé une fois les travaux du bâtiment technique terminés.

Le parking sera accessible une fois que l'engazonnement sera praticable. A partir de ce moment le stationnement sera réglementé rue de l'abbaye. Celui-ci sera matérialisé par des emplacements sur la chaussée. Le stationnement sur les trottoirs sera interdit afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.

Vaumont :

A la parution de ce flash, l'ensemble des travaux devraient être terminés ou le seront prochainement.

Cela comprend la rénovation et la création de trottoirs, d'emplacements de stationnement ainsi que la partie située devant la mare.

A l'issue de ces travaux, afin de permettre un meilleur accès au cimetière et valoriser le site, la rénovation des chemins d'accès sera réalisée.

Environnement

La collecte des déchets verts prendra fin le mercredi 27 octobre dans notre commune

Rappel : Les déchets ménagers sont collectés le vendredi matin. Aucun déchet ne doit être déposé aux abords des conteneurs de tri sélectif dans le village. Tout dépôt sauvage aux abords des chemins et routes de quelque nature que ce soit (déchets verts, encombrants) est - bien sûr - également interdit.

Afin d'être vidés par le prestataire, les conteneurs individuels doivent impérativement avoir le couvercle fermé. Si un sac en empêche la fermeture, le conteneur ne sera pas vidé. Si vous estimez que votre conteneur est inadapté, merci de prendre contact avec la Communauté de Communes du Plateau Picard pour étudier vos besoins.

Il est interdit de laisser les conteneurs en permanence sur les trottoirs.

Rappel : Avec votre Pass Déchetterie, vous pouvez accéder à l'une des quatre déchetteries du plateau picard : Saint-Just, Maignelay, La Neuville-Roy et Bulles.

Horaires des déchetteries de Maignelay et La Neuville-Roy

Du 01/11/21 au 28/02/22

LUNDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-17h
MARDI	Maignelay	-	14h-17h
MERCREDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-17h
JEUDI	Maignelay	-	14h-17h
VENDREDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-17h
SAMEDI	Maignelay, La Neuville Roy	9h-12h	14h-17h

État civil

Louise, Michèle, Claude DENEUFBOURG est née le 14 septembre 2021 à Compiègne

Monsieur Michel DENEUFBOURG est décédé le à Compiègne le 25 septembre 2021

Médiévale de l'abbaye

La deuxième édition de la Médiévale de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois a été un véritable succès. Plus de 1700 visiteurs, 180 personnes au banquet. De nombreuses animations. Ce succès a été possible grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures pour en assurer la réussite. Je tiens à les remercier chaleureusement ainsi que tous les partenaires qui nous ont accompagnés pendant ces deux jours. Rendez-vous en 2023.

Alain LEBRUN, Maire

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Philippe STOECKEL pour le prêt gracieux de sa pâture et de son jardin pour le banquet, la Confrérie du Cerbère pour son aide à l'organisation, les partenaires financiers : la commune, le département, le Crédit agricole, ainsi que les autres partenaires pour le prêt gracieux de matériel : la CCPP, les communes de Maignelay-Montigny et de Montiers, les entreprises CITEOS et FAGARD.

Cérémonies et manifestations

(sous réserve des conditions sanitaires)

- **Mercredi 11 novembre** : La **cérémonie du souvenir** du 11 novembre 1918 aura lieu à 9h, rendez-vous à 8h45 devant la mairie pour le recueillement et dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts, puis au cimetière. Retour à la salle communale pour le pot de l'amitié.
- Les enfants seront conviés le **4 décembre** au traditionnel **Arbre de Noël**. Spectacle avec Clément le magicien et peut-être une visite surprise ... !

Mission locale du plateau picard

La Mission locale rurale du grand plateau picard aide les jeunes à s'insérer dans la vie active :

BESOIN D'AIDE ?

Ne choisis pas une orientation,
choisis TON orientation !



Plein de conseils pour t'aider à :

- 📁 Décrocher un job
- 🏠 Trouver un logement
- 🚗 Obtenir ton permis de conduire
- 🎓 Te reconvertir et trouver la bonne formation
- 💰 Obtenir des aides financières



Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard

8, impasse de l'abbaye – BP 222

60132 SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE CEDEX

☎ 03 44 78 72 00

Site : www.mlrgpp.org



www.facebook.com/groups/MLrgpp



Notre territoire subit actuellement une énorme pression de la part des promoteurs de l'éolien encouragés par les pouvoirs publics. Non seulement les mairies mais aussi les propriétaires fonciers sont assaillis de propositions d'installation, promesse de revenus conséquents pour (dans l'ordre) les industriels (électricité achetée bien au-dessus du prix du marché), les propriétaires fonciers, puis la communauté de communes et enfin les communes, au détriment du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.

Notre commune n'est pas directement concernée puisqu'un périmètre de 10 km (pouvant aller jusqu'à 20 km) a été décrété non propice au développement de l'éolien par la DREAL autour du site architectural et patrimonial exceptionnel que constitue notre abbaye médiévale. Ce qui ne nous empêche pas de nous sentir concernés par ce saccage de l'environnement que constituent ces sites industriels.

Dans quel environnement voulons-nous vivre ? La qualité de notre cadre de vie n'est-elle pas prioritaire ? N'avons-nous pas plus à perdre qu'à gagner dans cette histoire ? L'argent de nos impôts ne serait-il pas mieux employé ailleurs ? Peut-on laisser cela à nos enfants ? Dans un contexte d'interrogation et sans doute, espérons-le, de remise en cause du déploiement de cette énergie en faveur de laquelle les **arguments écologiques sont pour le moins très discutables** nous avons choisi de marquer notre opposition à cette installation d'usines en pleine campagne en votant une délibération en ce sens.

Les communes voisines, bien qu'en principe incluses dans un périmètre interdit à toute installation d'éoliennes s'interrogent actuellement sous l'énorme pression exercée par les promoteurs. Déjà, plusieurs se sont prononcées contre tout projet. Il faut faire bloc pour contrer cette défiguration de notre territoire.

Les conséquences pour notre pays et pour chacun de nous des choix politiques (et notamment du délaissement du nucléaire) amènent une perte d'indépendance énergétique et un renchérissement des factures d'électricité déjà bien visible et qui participe à l'inflation naissante. **L'énergie éolienne est inutile** dans une France où la **production électrique est largement décarbonée**, l'une des plus vertueuses d'Europe (au contraire, l'intermittence de l'éolien oblige à l'associer à une autre énergie productrice de CO2). **La croyance souvent répandue que l'éolien participe à la lutte contre le réchauffement climatique est une idée fausse.**

L'immensité des paysages de notre beau plateau picard fait que toute installation a un impact visuel à des kilomètres à la ronde. Les éoliennes sont toujours plus grandes (Bailleul-le-Soc !) et visibles, de jour comme de nuit. Protégeons notre patrimoine naturel commun à tous qu'est le paysage et bien sûr le cadre unique de notre abbaye médiévale.

Rien n'est inéluctable, chacun doit se mobiliser. Une association - CHAD - s'emploie à fédérer les oppositions sur le plateau picard et alentours. Des élus, des propriétaires fonciers, des agriculteurs, des défenseurs du patrimoine, des citoyens inquiets lui apportent chaque jour leur appui. Deux réunions réunissant beaucoup de participants ont eu lieu. Retrouvez de nombreuses informations sur le site : <https://stopeoliennes.fr> et la page <https://Facebook.com/association.chad>. Une pétition a été mise en ligne : <https://chnq.it/WNpDQbPv>. Merci à tous ceux qui le peuvent de la signer et de la partager largement. Cela comptera dans les prises de décisions à venir sur les projets en cours et à suivre, le cas échéant. Vous pouvez également venir signer la pétition papier à la mairie. Il faut résister à l'énorme lobbying fait par les industriels !

Notre territoire est idéalement situé à bonne distance de Paris, près d'infrastructures importantes. La défiguration engendrée par ces usines en pleins champs risque fort de conduire à une dépréciation de notre territoire plutôt qu'à un enrichissement général. Sans parler des dégâts sur les relations sociales que toutes ces agressions induisent. Quelles relations entre des communes voisines dont l'une accepte l'installation d'éoliennes en limite de son territoire donc près de l'autre qui n'en veut pas ? Ceux qui auront fait (même avec l'accord forcément très partiel de la population d'une commune ou l'indifférence de la majorité) ces choix contestables subiront-ils sans dommage le regard de ceux qui auront les nuisances ? L'écologie véritable consiste à respecter la nature, le paysage et le patrimoine ainsi que les individus. Nous refusons la colonisation de notre cadre de vie par cette industrie inutile et coûteuse.